



“La voix des PME en Europe”

Communiqué de Presse

POUR PUBLICATION IMMEDIATE

CIG: Les PME Européennes recommandent vivement aux Etats Membres d'élaborer des fondements pour une UE efficace et soucieuse des entreprises

Bruxelles, le 24 Septembre 2003. En vue de la Conférence Intergouvernementale qui se tiendra à Rome le 4 Octobre prochain, l'UEAPME, l'association européenne des employeurs PME, demande aux Etats Membres d'agir de façon responsable dans l'intérêt de l'économie Européenne et des ses citoyens lors de l'élaboration du nouveau Traité. « Les Chefs d'Etat auront une double tâche à Rome : s'assurer que le nouveau Traité soit réalisable et transparent mais plus important encore, garantir que les institutions de l'UE élargie soient en mesure de prendre des décisions sans courir le risque d'un blocage institutionnel. » a déclaré **Hans Werner Müller**, Secrétaire Général de l' UEAPME aujourd'hui.

L'UEAPME soutient de nombreuses propositions qui ont été faites jusqu'à présent par la Convention et déconseille fortement aux Etats Membres de vouloir entamer une révision complète de ce qui a été obtenu. Une telle stratégie déboucherait inévitablement sur un échec total de la Conférence. Cependant, si le futur Traité de l'Union a pour but de créer un cadre adéquat pour l'UE élargie et ses entreprises, certains éléments doivent être améliorés.

Parmi ces composantes à améliorer, l' UEAPME plaide pour une extension du vote à la majorité qualifiée au domaine des taxes lesquelles affectent le fonctionnement du Marché Intérieur. En effet, les différents systèmes fiscaux en Europe constitue un obstacle majeur à la finalisation du Marché Intérieur et seule une harmonisation de certains règlements sera susceptible d'améliorer la situation. Toutefois les expériences passées ont démontré que les réformes nécessaires ne peuvent être réalisées par le biais du vote à l'unanimité.

Deuxièmement, l' UEAPME demande l'inclusion du concept d'esprit d'entreprise dans les objectifs du Traité. Les entrepreneurs et l'esprit d'entreprise sont d'une importance fondamentale pour la croissance économique, l'emploi et le bien-être de l'Union Européenne, par conséquent, une place en vue doit leur être consacrée dans les objectifs du futur Traité. L'association européenne des PME demande également que la reconnaissance de l'importance des PME et de l'esprit d'entreprise soient inclus dans les clauses d'application générale.

Enfin, l'UEAPME propose que les petites et moyennes entreprises soient représentées de façon indépendante dans le Dialogue Social Européen. En effet, des développements récents ont montré que les PME et les grandes entreprises ont des intérêts différents par rapport au contenu et aux réglementations du Dialogue Social. Pour cette raison il est vital qu'une entité représentant les petites entreprises participe de façon autonome aux débats.

***** Fin *****

Remarque pour les éditeurs : Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Christina Linderholm au +32 2 285 0718

Raphael Anspach, Press officer
Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861

Email: pressoffice@ueapme.com
Web: www.ueapme.com/pressroom